

Relevé de conclusions : réunion du 28 juin 2021 en visio conférence

Comité de pilotage IVDP

Représentants de l'IVDP

Maria Cabral	Technicienne du Service de Promotion et Communication - Marché Français
Manuel Lima Ferreira	Responsable de la Chambre de Dégustation

Membres du comité de pilotage

Inspecteurs

Michel Lugnier Inspecteur Général, excusé
Annabel Durand (Académie de Normandie)
Marie Laure Augé (Académie de Montpellier)
Mathieu Simonneau (Académie de Toulouse)
Nathalie Laurié (Académie de Limoges)
Karine Viard (Académie de Poitiers)
Serge Raynaud (Académie de Versailles), excusé
Ginette Kirchmeyer, Inspectrice honoraire

Professeurs - formateurs

Pierre Batt (Académie de Strasbourg)
Damien Depoux (Académie d'Orléans
Tours)
Denis Herry (Académie de Nancy-
Metz), excusé

Annabel Durand, présidente du Comité de pilotage, présente l'ordre du jour

- 1- Tour de table
- 2- Bilan des actions réalisées 2019-2021
- 3- Perspectives 2021-2022
 - Demande de dotations 2021 - 2022
 - Organisation de séminaires de formation
 - Programmation du calendrier

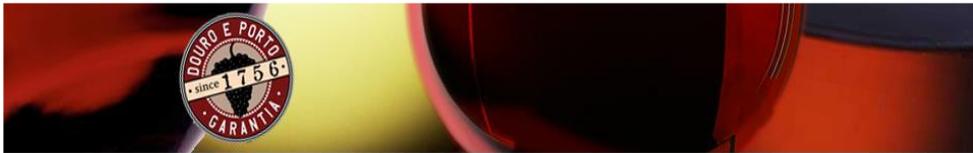
Cette réunion du comité de pilotage est organisée en visio conférence.

1. Tour de table

Maria Josée a fait valoir ses droits à la retraite le 31 mai 2021. Nous lui exprimons toute notre reconnaissance pour le travail conjoint réalisé toutes ces années lors des différentes actions menées. Maria CABRAL sera maintenant notre interlocutrice privilégiée dans le cadre de ce partenariat. Elle est joignable à l'adresse mail suivante : mcabral@ivdp.pt

2. Bilan des actions réalisées en 2019 - 2021

Les années scolaires 2019-2021 ont été marquées par la crise du COVID19. De ce fait, de nombreuses actions prévues dans le cadre de ce partenariat n'ont pas pu être réalisées en établissement et en académie.



Bilan concernant les dotations en vins de Porto :

22 dotations ont été accordées aux équipes pédagogiques en novembre 2019. Les académies concernées par ces demandes sont :

- | | |
|-----------------|------------------|
| - Aix Marseille | - Limoges (2) |
| - Amiens (2) | - Montpellier |
| - Besançon | - Normandie (2) |
| - Créteil | - Poitiers |
| - Dijon | - Strasbourg (3) |
| - Lille (5) | - Toulouse (2) |

L'analyse permet de constater que de nouvelles académies ont sollicité des dotations en vins de Porto. Ces dotations s'adressent aux professeurs des formations de CAP, mentions complémentaires, brevet professionnel, baccalauréat professionnel, BTS. Les établissements reçoivent soit une dotation standard, soit une dotation spéciale en fonction de la classe ou du projet pédagogique mené par l'équipe d'enseignants.

Nous avons reçu à ce jour seulement 2 bilans de ces actions pédagogiques. Compte tenu de la crise sanitaire et du travail à distance, il a été difficile pour les équipes de mener les actions pédagogiques initialement prévues. Le comité de pilotage propose d'attendre que les établissements puissent utiliser ces dotations au cours de l'année 2021-2022 et de leur demander de produire un bilan au cours du mois de mai/juin 2022.

En parallèle, il est souhaitable de proposer une dotation à de nouveaux établissements afin de continuer à dynamiser ce partenariat.

Bilan sur les séminaires dans les académies de Toulouse et Montpellier :

Les séminaires prévus en octobre 2020 dans les académies de Toulouse et Montpellier ont été annulés du fait de cette crise sanitaire. Le comité de pilotage propose d'organiser ces séminaires de façon différente compte tenu des incertitudes à ce jour sur la mobilité européenne. Une réflexion est menée pour créer différents scénarii à distance, en présentiel ou mixte.

3. Perspectives 2021-2022

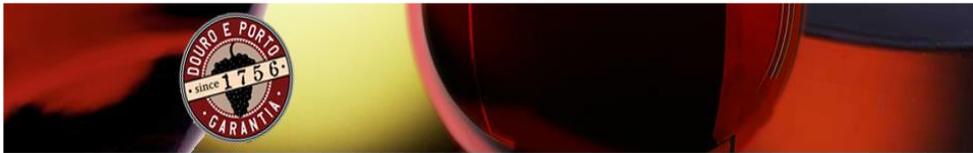
➤ Demande de dotations pour l'année 2021-2022

Un courrier sera transmis en septembre à tous les inspecteurs de la filière hôtellerie-restauration via la liste de diffusion de l'inspecteur général. Ce courrier, mis également en ligne sur le site de l'hôtellerie restauration Versailles, a pour objet de rappeler l'importance de ce partenariat et la démarche à réaliser pour l'obtention des dotations selon le niveau des élèves, des apprentis ou des étudiants.

Les demandes de dotations sont à formuler sous forme de projets pédagogiques qui doivent être transmis au **plus tard le 19 novembre 2021** à Serge Raynaud, webmestre, et Maria Cabral, IVDP. Par ailleurs, elles doivent également être envoyées par le/les enseignants à l'inspecteur de l'académie en charge de l'hôtellerie restauration.

Pour information, les demandes de dotation pourront également être accordées aux INSPE selon le projet développé. La fiche demande de dotation est téléchargeable sur le site du centre de ressources de l'hôtellerie-restauration Versailles

https://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/IMG/docx/ivdp_demandes_de_dotations_2021-2022_et_projets.docx



Les différentes demandes émanant des académies seront étudiées par le comité de pilotage en vue d'une validation ou non. Après cette étape, le tableau de synthèse regroupant les projets des différentes académies sera transmis à Maria Cabral en vue de la livraison des dotations au mois de janvier 2022 dans les établissements.

Toutes les recommandations figurent dans le courrier mis en ligne sur le site national.

➤ **Organisation des prochains séminaires de formation**

Différents scénarios sont envisagés par le comité de pilotage. Les points de vigilance exprimés par les membres sont :

- Privilégier les formations en présentiel si cela est possible pour faciliter les échanges avec les experts et le contact avec le produit ;
- Permettre aux membres du comité de pilotage et notamment les trois enseignants experts de se déplacer et de participer aux formations en présentiel. Ils seront notamment le relais de Manuel LIMA, expert de l'IVDP, sur place ;
- Intégrer le chef d'œuvre dans cette nouvelle stratégie de formation et favoriser les démarches de projet par les équipes ;
- Construire des modules de formation à distance (sur l'approche scientifique, découverte du produit...);
- Inscrire la formation sur un temps plus long (un trimestre, une année...);
- Mettre en œuvre un dispositif de formation hybride qui pourra évoluer compte-tenu du contexte sanitaire.

Exemple de scénario envisagé :

Module 1 : à distance

- ✓ Approche scientifique, géographique, historique sur les vins de Porto et de Douro

Module 2 : en présentiel ou à distance

- ✓ Découverte des vins de Porto / dégustations / analyse organoleptique

Module 3 : en présentiel ou à distance

- ✓ Présentation des outils de la mallette pédagogique
- ✓ Concevoir un projet pédagogique sur le thème des vins de Porto

Module 4 : à distance

- ✓ Restitution des travaux des équipes pédagogiques

➤ **Programmation du calendrier**

Le prochain comité de pilotage se déroulera en visio conférence en septembre 2021 afin de finaliser le dispositif de formation qui sera expérimenté dans les académies de Toulouse et Montpellier.

Il conviendra également de définir un calendrier pour les séminaires (en distanciel et/ou en présentiel) prévus dans les académies de Toulouse et Montpellier.